



STOP aux retenues illicites sur salaire !

La CGT met en demeure MEDICA FRANCE et MEDOTELS (Groupe KORIAN) de respecter le droit du travail

Une expertise des bulletins de paie des sociétés MEDICA FRANCE et MEDOTELS a révélé plusieurs irrégularités. La CGT a mis en demeure ces entreprises de cesser cinq manquements au droit du travail :

- 1) Le calcul des majorations pour heures supplémentaires** doit prendre en compte les indemnités pour travail le dimanche, travail les jours fériés et travail de nuit. *La revalorisation mensuelle « Ségur » doit faire partie du taux horaire servant au calcul des différentes majorations ou indemnités assises sur le taux horaire du salarié prévues par l'annexe de la convention collective du 18 avril 2002 (notamment travail de nuit et astreintes) et du taux horaire servant au calcul des heures supplémentaires et des heures complémentaires.*
- 2) La rémunération des CDD et des intérimaires doit être égale (hors primes de précarité) à celle des salarié.e.s en CDI, à fonctions identiques.**
- 3) Les heures de délégation** en dehors du temps de travail habituel doivent être imputées sur le contingent annuel d'heures supplémentaires.
- 4) Les indemnités versées à l'employeur par l'assurance maladie et la prévoyance** pendant les arrêts de travail **doivent être reversées intégralement aux salarié.e.s**, sans retenue, même si elles sont supérieures à la rémunération habituelle.
- 5) Les cotisations au régime de prévoyance ne peuvent excéder 0,96% du salaire brut** selon la convention collective, alors que l'employeur prélève 1,42% du salaire aujourd'hui.

➡ **Vous constatez des irrégularités sur votre bulletin de paie ? Contactez-nous :**

➡ Collectif CGT KORIAN

- ▶ **Nathalie (Déléguée Syndicale Centrale) : 06 22 48 05 52**
- ▶ **Albert (Délégué Syndical Central) : 06 22 05 05 98**
- ▶ **Par mail : koriancgt@gmail.com**



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr